

Les Amis du Vieux Saint-Germain

Une page d'archive...

page n° 46 du 8 septembre 2021



Les manuscrits Antoine et un passage couvert sous les terrasses du Château-Neuf...

En décrivant le site historique du *Château-Neuf* de Saint-Germain-en-Laye dans ses manuscrits, la famille Antoine, porte-arquebuse et garçons de la Chambre des rois Louis XIII et Louis XIV, aide à préciser un endroit disparu ou caché par des remaniements urbains survenus au cours des siècles. Le premier journal a été tenu par Jacques Antoine (1596-1677). S'il a relaté la mort de Louis XIII en 1643, il a aussi écrit des textes sur les châteaux de Saint-Germain et leurs environnements géographique et historique. Ils ont été recopiés ensuite, par ses fils François (-1726) et surtout Jean, dit Antoine l'Aîné, (1642-1724).



Vue aérienne de la moitié nord des deux dernières terrasses du *Château-Neuf* de Saint-Germain, captée grâce au système de Google Earth (© Image Landsat/Copernicus, 2021).

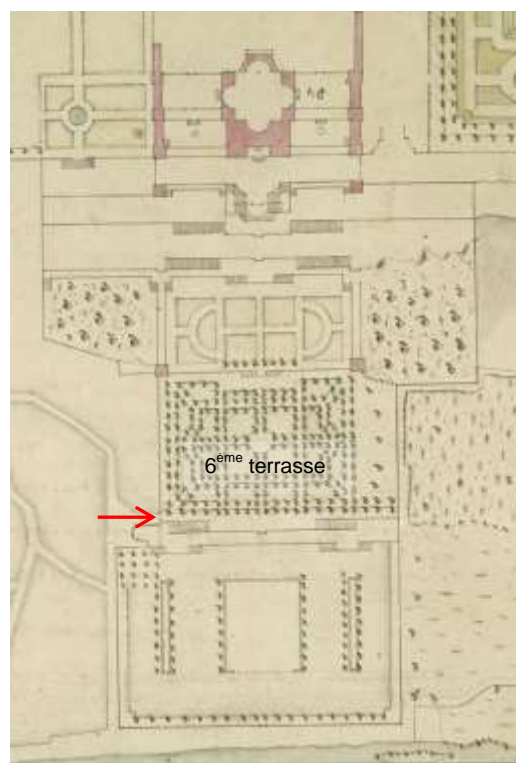
Ces terrasses surplombent l'ancien *jardin des Canaux*. En haut à gauche, la façade de la galerie *Dorique* et les rampes descendantes de ses grottes. A droite le belvédère de la *Grande Terrasse* d'André Le Nôtre.

En bas à gauche, à partir de la Seine, l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny (D190), traverse le site, et sépare ainsi en leur milieu ces terrasses. Elle donne issue à l'impasse des Pêcheries au Pecq qui dessert plusieurs copropriétés, puis l'avenue continue sa remontée de droite à gauche, vers Saint Germain, devant la galerie *Dorique*.

Le plan général ci-contre du *Château Neuf et des jardins*, folio 108 v, est extrait du chapitre « Le Vieux château et Moderne de St Germain en Laye » du manuscrit Antoine intitulé *Histoire des antiquités des églises, abbayes, prieurés, châteaux, forests et autres lieux, qui estoient dans les limites du gouvernement et capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, avec un récit fidel de ce qui s'est passé pendant les dernières maladies et morts des très chrétiens roys Louis XIII et Louis XIV ; dédié au Roy par M. Antoine, escuyer, porte-arquebuse ordinaire du Roy, inspecteur général de la capitainerie et maistrise des eaux et forests de Saint-Germain-en-Laye, en l'année 1728*, conservé par le département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France (NAF 5012).

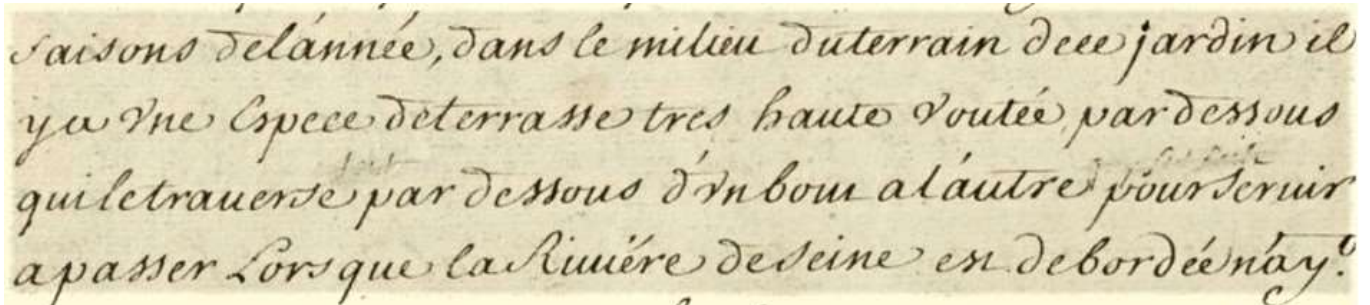
L'étude de la structure de l'ensemble des jardins situe l'époque de réalisation de ce plan vers 1680, après les travaux d'André le Nôtre (parterre de la Dauphine, 1679) et avant le départ de Louis XIV pour Versailles, les canaux étant recouverts.

Une voie arrive (flèche rouge, repérable également sur la photo aérienne) sur la gauche du bas de la sixième terrasse et un tracé d'arbres alignés jusqu'à l'autre mur de clôture suivi en dehors d'un tracé en pointillés : serait-ce une piste pour un passage sous cette terrasse ?



Une autre version du manuscrit Antoine que possède la bibliothèque municipale et écrit autour des années 1715¹ nous indique que « *ce jardin est séparé par une très haute terrasse dans le milieu sous laquelle il y a une voute qui sert de passage pour aller à couvert dans la prairie et au Village de Carrière quand les eaux sont débordées...* »

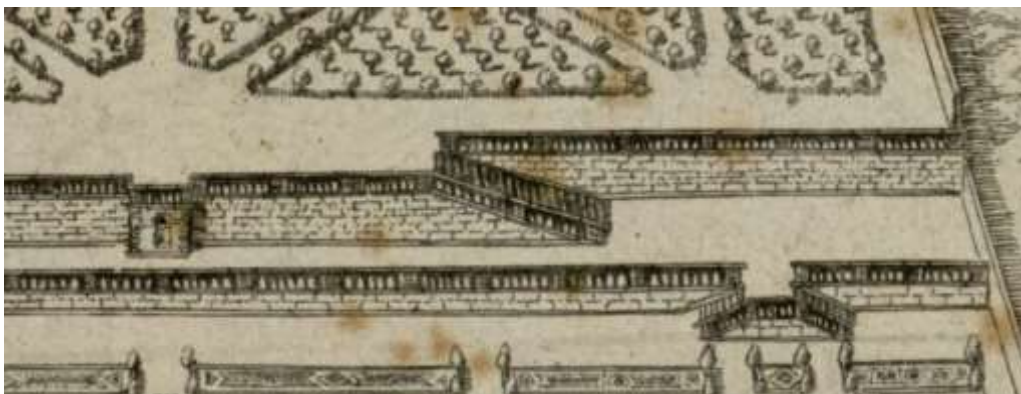
Dans le manuscrit répertorié à la Bnf, Jean Antoine décrit une des dernières terrasses comme une « *espèce de terrasse* », probablement parce qu'elle était de profondeur étroite et séparait deux jardins : le *jardin en pente* (sixième terrasse) situé au-dessus et celui des *Canaux*, proche de la Seine.



Saisons de l'année, dans le milieu du terrain de ce jardin il y a une espèce de terrasse très haute voutée par dessous qui le traverse par dessous d'un bout à l'autre pour servir à passer lorsque la Rivière de Seine en débordé n'ay.

Lignes extraites du manuscrit de Jean Antoine, avant 1728, folio 105 v, Bnf, cote NAF 5012

Sur la gravure ancienne, le haut mur de soutènement du *jardin en pente*, constituerait alors le sommet voûté d'un passage : « *très haute terrasse et... sous laquelle une voute qui sert de passage* » ou « *terrasse très haute voutée* » qui traverse « *d'un bout à l'autre* » (donc du sud vers le nord) le site du Château-Neuf. Les écrits des Antoine, un peu différents selon les copies, laissent envisager un mystérieux circuit de passages couverts, complexifié de nos jours par des constructions, et surtout par la voie routière (ancienne côte des Grottes) creusée en 1835, juste en son milieu.



Extrait de la gravure *Pourtraicts des chasteaux royaux de St Germain en laye comme ils sont à présent 1664*, Editeur Pierre Saincton rue Saint Jacques, Paris (AD 78, cote 17 Fi 117).

Il s'agit probablement d'une copie de l'œuvre qu'Alessandro Francini avait réalisée en 1614.

Au centre du mur de soutènement de la sixième terrasse, une niche ombrée évoquerait l'entrée d'une galerie voûtée qui pourrait être, dans cette hypothèse, un passage, orienté nord, dont le sol aurait une légère pente permettant de descendre, sous la terrasse, vers la prairie menant au « *Village de Carrières* » ainsi que le présente le récit de Jean Antoine.

Ève Golomer

Pour en savoir plus :

Jean Antoine, *Histoire des antiquités des églises, abbayes, prieurés, chasteaux, forests et autres lieux, qui estoyent dans les limites du gouvernement et capitainerie de Saint-Germain-en-Laye*, vers 1728, Bibliothèque nationale de France. Département des manuscrits, NAF 5012

<http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc407439>

Antoine l'Ainé, « Les jardins du Château-Neuf au XVIIe siècle », *Bulletin des Amis du Vieux Saint Germain*, n° 30
Ève Golomer, « André Le Nôtre et les jardins de la terrasse haute du Château-Neuf avant 1679 », page d'archive n°35, 7 avril 2021, *Bulletin des Amis du Vieux Saint Germain*, n°58.

Monique Kitaëff, *Le Château-Neuf de Saint Germain-en-Laye, Monuments et Mémoires*, publié par l'Académie des inscriptions et belles lettres, tome 67, Ed. De Boccard, Paris, 1999.

¹ « *Le Château-Neuf de Saint Germain en Laye* », manuscrit Antoine vers 1715, Bibliothèque municipale et Archives municipales de Saint-Germain, R 10162, folio 52 v